

Kinshasa, RD Congo, 20 avril (Infosplusgabon) - La Commission électorale nationale indépendante (CENI) en République Démocratique du Congo (RDC) a demandé aux Etats-Unis d'Amérique de lever les sanctions qu'ils ont prises à l'endroit de ses dirigeants, dans un communiqué publié vendredi à Kinshasa.

La CENI a fait savoir qu'il plane une ambiguïté des faits entre les propos du sous-secrétaire d'État américain qui a qualifié les élections du 30 décembre dernier de «meilleures que la RDC ait jamais connues» et les sanctions.

Au sujets des commandes pour l'acquisition du matériel de vote, la CENI indique que les contacts avec l'entreprise sud-coréenne « Miru Systems » avaient été réalisés par l'ancien président de cette institution, le feu abbé Apollinaire Malu Malu avant même que l'actuel président de la CENI, Corneille Nangaa, encore moins le vice-président Norbert Basengezi, ne fassent leur entrée dans la sphère décisionnelle de cette institution d'appui à la démocratie.

Tout en fustigeant et rejetant ces sanctions, la CENI demande au gouvernement congolais une protection diplomatique pour obtenir l'annulation de ces sanctions.

Le 21 mars 2019, le Bureau chargé du contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du Département du Trésor des Etats-Unis a sanctionné trois hauts fonctionnaires de la RDC en vertu de l'ordre exécutif (E.O.) 13.413, tel que modifié par E.O. 13.671, qui autorise des sanctions à la lumière d'actions ou de politiques qui sapent les processus ou les institutions démocratiques en RDC.

«Cette action fait suite à la corruption persistante de hauts responsables au sein de la CENI (...) dans le but d'empêcher et de retarder la préparation d'élections crédibles et inclusives», avait déclaré le sous-secrétaire au Trésor, chargé du Terrorisme et du Renseignement financier, Sigal Mandelk.

Il s'agit de Corneille Nangaa, Norbert Basengezi et Marcellin Basengezi, respectivement président de la CENI, vice-président de la CENI et Haut conseiller de la CENI.

Tous leurs avoirs aux Etats-Unis d'Amérique sont gelés et il leur est interdit de voyager aux Etats-Unis.

FIN/INFOSPLUSGABON/ZZA/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon